

CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL A PROJETS

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

1- Contexte et présentation de l'AAP

Dans le cadre du PACTE, la Métropole accompagne les projets communaux de sensibilisation et de mobilisation citoyenne autour de la transition écologique. Ces projets s'inscrivent majoritairement dans les engagements COP 21 pris par les communes depuis 2018. Formalisée par la signature d'une convention PACTE MRN-commune, la commune bénéficie des dispositifs et des outils d'accompagnement proposés par la Métropole pour la menée de son projet spécifique.

S'inscrivant dans les enjeux du PACTE, la Métropole propose de renforcer l'accompagnement des communes au travers d'un appel à projets annuel « Événementiels communaux de mobilisation citoyenne » initié en 2022. Les événements communaux s'intégreront ainsi dans une dynamique territoriale et seront valorisés au travers d'une stratégie de communication globale à l'échelle du territoire métropolitain.

8 événements sont concernés par cet appel à projets et couvrent l'année scolaire 2023-2024 :

- **Semaine Européenne de la Mobilité Durable : du samedi 16 au vendredi 22 septembre 2023**
- **Semaine Européenne du Développement Durable : du lundi 18 septembre au dimanche 8 octobre 2023**
- **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : du samedi 18 au dimanche 26 novembre 2023**
- **Journée Mondiale du Climat : vendredi 8 décembre 2023**
- **Printemps au Jardin : événements communaux autour des thèmes compostage, jardinage durable, nature, biodiversité : du 1^{er} mars au 30 juin 2024**
- **Earth Hour : samedi 23 mars 2024**
- **Mai à Vélo : mai 2024 et fête du vélo le 1^{er} week-end de juin 2024**
- **Journée Mondiale des Océans : samedi 8 juin 2024**

Ces événements abordent des thématiques entrant dans les champs de compétences de la Métropole et font l'objet d'une forte mobilisation de la collectivité depuis plusieurs années. L'appel à projets a vocation à soutenir les initiatives des communes qui encouragent les citoyens à changer de regard et de comportements et à devenir acteurs de leur propre transition au travers d'événements qui pourront s'appuyer sur des ateliers participatifs, des animations de sensibilisation, des sorties thématiques...

- **Semaine Européenne de la Mobilité Durable**

Date : du samedi 16 au vendredi 22 septembre 2023

Présentation/Objectifs de l'événement : Organisée chaque année du 16 au 22 septembre, la Semaine Européenne de la Mobilité Durable a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités dans de nombreux pays européens à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement. Chaque année, une thématique est privilégiée, **pour 2023 celle retenue est « Save Energy ».**

- **Semaine Européenne du Développement Durable**

Date : du lundi 18 septembre au dimanche 8 octobre 2023

Présentation/Objectifs de l'événement : La Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) se déploie en France et dans tous les pays européens. Chaque année, les participants se mobilisent pour faire connaître au public « l'agenda 2030 » et les 17 objectifs de développement durable (ODD).

La SEDD s'organise autour de trois grands axes :

- Sensibiliser aux objectifs de développement durable
- Communiquer autour de la transition écologique
- Mettre en valeur les actions locales et les projets variés.

« **Agir au quotidien** » est le **fil rouge 2023** dans toute l'Europe en demandant à chacun et à chacune de passer à l'action. Le but de l'événement consiste à partager des exemples d'initiatives concrètes. Celles-ci prennent des formes variées, telles que la gestion des déchets, le respect de la vie de la faune et de la flore, l'économie sociale et solidaire, ou la gestion des écoles implantées en zone sensible etc.

- **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**

Date : du samedi 18 au dimanche 26 novembre 2023

Présentation/Objectifs de l'événement : Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un « temps fort » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets. **L'édition 2023 sera axée sur le thème des emballages.**

L'objectif de l'événement est de sensibiliser au fait de :

- Mieux consommer
- Mieux produire
- Prolonger de la durée de vie des produits

Les 6 grands thèmes d'actions de la réduction des déchets portés par la SERD :

- Prévention des déchets (éco-conception, suremballage, produits jetables)
- Prévention des déchets dangereux
- Prévention du gaspillage alimentaire
- Promotion du compostage
- Réemploi/Réparation/Réutilisation
- Journée de nettoyage

- **Journée Mondiale du Climat (ou journée mondiale contre le changement climatique)**

Date : vendredi 8 décembre 2023

Présentation/Objectifs de l'événement : Cette journée mondiale a été créée à l'initiative de plusieurs ONG afin de rappeler la menace du réchauffement climatique et la nécessité d'agir pour en limiter les effets. Elle vise à faire prendre conscience aux populations l'importance des changements climatiques qui impactent de plus en plus les populations et la nécessité de s'adapter tout en modifiant nos modes de vie.

- **Printemps au Jardin**

Date : du 1^{er} mars au 30 juin 2024

Présentation/Objectifs de l'événement : Répondant à un engouement croissant de la population et aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, les communes sont de plus en plus nombreuses à organiser des évènements autour de ces thèmes.

Ces évènements sont l'occasion de diffuser les messages de la gestion écologique du jardin (sols vivants, gestion de l'eau, gestion à la parcelle des « déchets » végétaux qui sont de véritables ressources pour le jardin, compostage, paillage...) et d'initier les publics à la biodiversité (connaissance de la flore sauvage, bonnes pratiques de gestion du jardin pour favoriser la biodiversité – ex. période de taille des haies, prairie, accueil de la faune...).

Conviviaux et destinés à un public familial, ces évènements sont propices à la diffusion des dispositifs existants et à la mobilisation des publics.

- **Earth Hour**

Date : samedi 23 mars 2024

Présentation/Objectifs de l'événement : *Earth Hour* est un événement mondial (17^{ème} édition en 2024) durant lequel les citoyens, les pouvoirs publics, les villes et les entreprises éteignent leurs lumières pendant au minimum 1 heure pour lutter contre le changement climatique.

Earth Hour est aujourd'hui "la plus grande manifestation en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique" (Ban Ki-Moon, secrétaire Général des Nations Unies). A l'initiative du WWF, près d'un milliard de personnes, dans plus de 4000 villes, sont invitées à faire le geste symbolique d'éteindre leurs lumières pendant une heure (20h30-21h30). Par cet événement symbolique et fortement médiatisé, *Earth Hour* encourage la prise de conscience du grand public sur les consommations d'énergie et sur notre lien à la planète. L'objectif de cette opération est ainsi de mobiliser le plus grand nombre autour de l'enjeu du dérèglement climatique.

Depuis 2018, la Métropole fait d'Earth Hour un événement mobilisateur dans le cadre de la COP21.

- **Mai à vélo et Fête du vélo**

Date : mai et premier week-end de juin 2024

Présentation/Objectifs de l'événement : Mai à vélo est une démarche fédératrice et festive qui a vocation à rassembler autour du vélo les initiatives existantes, notamment celles organisées au mois de mai, mais également d'inciter les organisations publiques et privées à proposer de nouveaux événements cyclables. C'est l'occasion de partager avec le plus grand nombre l'ensemble des pratiques du vélo : mode de déplacement du quotidien, loisir, sport, tourisme...

Sur le territoire métropolitain, Mai à Vélo intégrera la Seine à Vélo et permettra aux communes traversées par la Seine de mettre en avant ce cheminement.

- **Journée Mondiale des Océans**

Date : samedi 8 juin 2024

Présentation/Objectifs de l'événement : La Journée mondiale des océans est une démarche lancée en 1992 à l'issue du sommet de Rio qui vise à faire du 8 juin de chaque année une occasion de sensibiliser le grand public à une meilleure gestion des océans et de leurs ressources. Pour la Métropole, l'enjeu de cet événement est également de sensibiliser à la préservation des cours d'eau et des océans et à la pollution plastique en promouvant l'alternative au plastique à usage unique.

2- Modalités de l'appel à projets

2-1 Types d'accompagnement

Pour chacun des événements, la MRN peut accompagner la commune qui reste l'organisatrice :

- En portant la communication globale de l'ensemble des événements du territoire permettant ainsi de valoriser toutes les initiatives locales,
- En prenant en charge directement des animations dans le cadre de Mon P'tit Atelier de la COP 21 : ateliers faire soi-même, de sensibilisation à la biodiversité, à l'éco-mobilité, au jardinage... ; ateliers de médiation à l'environnement (contes, pratique artistique permettant de sensibiliser à l'environnement, activité mobilisant des jeunes) ; ateliers participatifs alliant santé-environnement, sport-environnement...
- En mobilisant les associations partenaires du PACTE qui porteraient leurs propres programmations et/ou qui renforceraient la programmation communale,
- En assurant un soutien logistique et pédagogique à la tenue de certaines animations : prêt des deux flottes de vélos enfants et adultes, prêt de malles, d'outils pédagogiques et d'expositions...
- En encourageant la commune à organiser l(es) événement(s) de manière éco-responsable : dispositif « manifestation éco-responsable » porté et soutenu par la Métropole (mise à disposition de gobelets réutilisables, containers/poubelles..., accompagnement méthodologique dans la préparation de l'éco-événement).

2-2 Conditions

- La Métropole Rouen Normandie dédie à l'accompagnement de ces événements un budget global, par événement, pour l'ensemble des communes organisatrices,
- La participation financière de la Métropole ne peut excéder 50% du budget communal alloué au programme d'animation de l'événement, cette participation intervenant sous forme de prise en charge directe de prestations d'animation (dans la limite des crédits disponibles) : aucune subvention ne sera versée à la commune,
- Le dispositif Mon P'tit Atelier de la Cop21 ne peut financer que des animations destinées à la sensibilisation à l'environnement et aux changements de pratiques de la Transition Ecologique
- Les événements communaux doivent s'inscrire dans l'un des 8 événements portés par la Métropole (énoncés en introduction) et proposer au moins deux animations distinctes,
- La commune reste organisatrice de l'événement et assure par ailleurs l'accueil des publics, la logistique et la communication de proximité,
- La commune s'engage à enregistrer son événement le cas échéant sur les sites web nationaux dédiés à chacun des événements et à mettre œuvre une démarche d'organisation éco-responsable de l'événement,
- La commune s'engage à informer la Métropole de la tenue de points presse et de temps inauguraux/temps officiels pour chacun des événements,
- La participation à l'événement doit être gratuite pour les publics.

2-3 Critères prioritaires

Si le nombre de dossiers ou besoins exprimés par les communes dépassent la capacité d'accompagnement ou de financement de la Métropole pour chacun des événements du présent appel à projet, la priorité sera attribuée aux communes :

- Signataires du PACTE (convention entre la MRN et la Commune),
- Ayant des engagements COP 21 dédiés à l'éducation à l'environnement et/ou à chacun des thèmes correspondant aux événementiels (mobilité, réduction des déchets...),

- Engagées dans la démarche de labellisation Climat-Air-Energie,
- En fonction des accompagnements déjà attribués à chaque commune sur un ou plusieurs autres évènements.

3- Demande d'accompagnement - Formulaire type

Les communes souhaitant se mobiliser sur l'organisation d'un ou plusieurs événementiel(s) dans le cadre du présent appel à projet pourront compléter le formulaire type figurant en fin de document.

Pour chaque événement, le formulaire sera à compléter et à retourner à l'adresse mail : education.environnement@metropole-rouen-normandie.fr avant les dates limites suivantes :

Semaine Européenne de la Mobilité Durable : 31 juillet 2023

Semaine Européenne du Développement Durable : 15 août 2023

Semaine Européenne de la Réduction des déchets : 15 octobre 2023

Journée Mondiale du Climat : 5 novembre 2023

Printemps au Jardin : 15 janvier 2024

Earth Hour : 15 février 2024

Mai à vélo : 15 mars 2024

Journée mondiale des Océans : 5 mai 2024

Un retour de l'accompagnement proposé aux communes volontaires sera fait au plus tard 4 semaines avant l'évènement.

L'ensemble des supports de communication mis en place par la commune pour annoncer l'évènement devra faire apparaître la mention du soutien de la Métropole, par l'insertion du logo « Métropole -Cop 21 » ainsi que « Mon P'tit atelier de la COP21 » ou du logo spécifique à l'évènement proposé le cas échéant par la Métropole.

Pour toutes informations, vous pouvez joindre à la Direction de l'Accompagnement des Changements de la Transition Ecologique - DACTE:

Nathalie Cordiez - 06.59.62.75.40 nathalie.cordiez@metropole-rouen-normandie.fr

Ou Ludivine Perroux - 06.98.33.23.95 ludivine.perroux@metropole-rouen-normandie.fr

Ou Sophie Ragot-Delarche - 02.35.52.93.72 sophie.ragot-delarche@metropole-rouen-normandie.fr pour l'évènement « printemps au jardin ».

**Formulaire de participation « Evénements communaux de mobilisation citoyenne
– Transition Ecologique » 2023-2024 –**

Commune : _____

Référent / contact en précisant la fonction et les coordonnées de contact : mail et téléphonique :

Nom de l'événement communal :

Date(s) et horaires de l'événement :

Lieu(x) précis de l'événement :

Inscription à l'événement métropolitain :

- Semaine Européenne de la Mobilité Durable
- Semaine Européenne du Développement Durable
- Semaine Européenne de la Réduction des déchets
- Journée Mondiale du Climat
- Printemps au Jardin
- Earth Hour
- Mai à vélo
- Journée mondiale des Océans

Description succincte de l'événement communal en précisant les actions prévues, les publics cibles et le nombre de personnes attendues :

Partenaires de l'événement : _____

Précisez les modalités de participation du public (entrée libre, inscriptions aux animations en précisant la procédure d'inscription...) :

Type d'accompagnement sollicité auprès de la Métropole (plusieurs choix possibles) :

Soutien logistique et/ou pédagogique, précisez : _____

Prise en charge d'animations dans le cadre du dispositif Mon P'tit Atelier de la Cop 21, précisez si possible le type d'animation(s) souhaitée(s) :

Soutien à l'organisation éco-responsable de l'événement, précisez : _____

Est-il prévu un point presse en amont de l'événement ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous préciser la date, les horaires et le lieu : _____

Est-il prévu un temps d'inauguration de l'événement ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous préciser la date, les horaires et le point de rendez-vous :

Contact presse et communication relatif à l'événement :

Budget prévisionnel du projet :

Postes de dépenses	Montant
TOTAL	

Il est possible de joindre tous autres documents utiles permettant de préciser la présentation de l'événement